

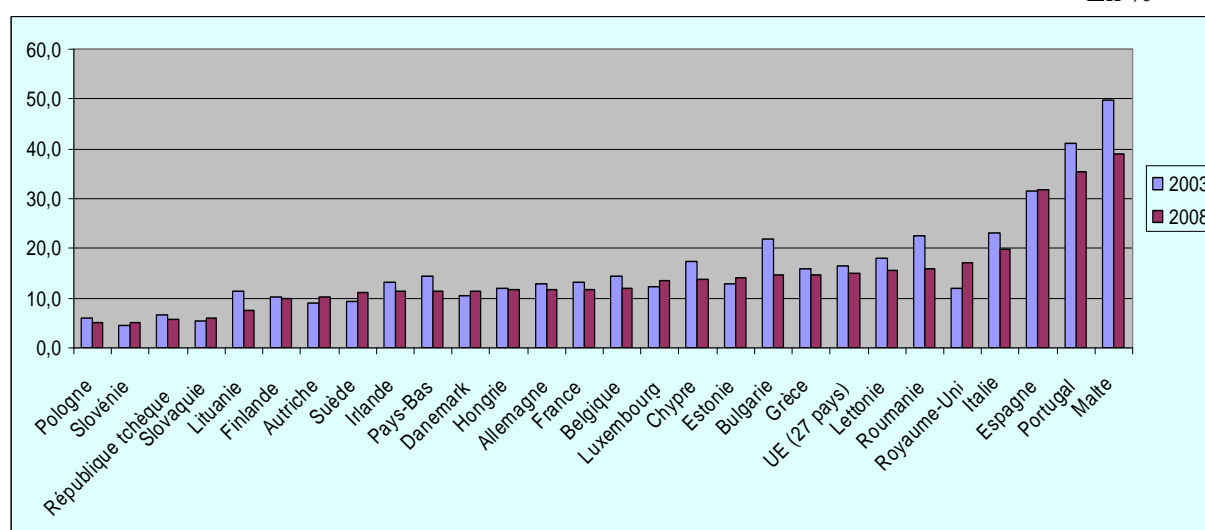
Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010 Proposition d'indicateurs phares

Défi n°8 (8.1.1) : formation et sorties précoces

Avec 11,8 % de sorties précoces en 2008 parmi les 18-24 ans, la France est positionnée dans un groupe des pays européens relativement proches de la cible des 10 % visés par l'Union en 2010, même si elle reste au-dessus de cette cible. Elle se distingue ainsi des pays latins. L'effort d'amélioration représente une amélioration de 1,4 points. Le taux de sorties précoces dans l'ensemble de l'union européenne se situe à 14,9 % ; il était de 16,6 % en 2003.

« Sorties précoces » : part des 18-24 ans ne suivant ni études ni formation
et dont le niveau d'éducation ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur

En %



Source et calculs Eurostat, enquêtes force de travail

Rupture de série pour Chypre, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Suède.

Note de lecture : les pays sont ordonnés en fonction de la valeur en 2008.

Définition

L'indicateur mesure la proportion de jeunes de 18-24 ans qui n'étudient plus et n'ont pas terminé avec succès l'enseignement secondaire supérieur (postes 0 à 2 inclus de la nomenclature internationale CITE). En France Il s'agit des jeunes de cette classe d'âge qui ne poursuivent plus ni études ni formation et n'ont ni CAP ni BEP ni diplôme plus élevé. Cet indicateur fait partie des indicateurs de Lisbonne sur la société de la connaissance et la recherche ; il est associé à l'objectif de réduire l'échec scolaire.

Il est calculé à partir de l'enquête force de travail. Pour la France comme pour beaucoup d'autres pays européens, l'année 2003 correspond au passage à l'enquête emploi trimestrielle qui entraîne une rupture de série. Une rupture de série a lieu en 2005 pour Chypre, l'Espagne et surtout le Royaume-Uni et la Suède.

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs phares

Objectifs du défi 8 de la stratégie nationale sur la société de la connaissance et de sa partie 8.1 sur l'éducation et la formation

Fournir aux citoyens les moyens de s'épanouir personnellement, s'intégrer socialement et participer à la société de la connaissance. Leur donner la possibilité d'acquérir des connaissances des capacités et des compétences et d'actualiser celles qu'ils possèdent.

Favoriser l'insertion sociale et l'employabilité par l'éducation et la formation.

La stratégie européenne de Lisbonne fixe comme objectif pour 2010 de faire passer le pourcentage de « sorties précoces » des 18-24 ans (c'est à dire sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur) en dessous de 10 % (contre 18 % en 2000).

Dans la stratégie de Lisbonne les priorités communes sur l'éducation et la formation professionnelle se concrétisent par cinq objectifs à l'horizon 2010 qui comprennent avec la généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, la réduction des sorties précoces et des faiblesses en lecture, l'augmentation des flux de diplômés de sciences et de technologie, et le développement à tous âges de la transmission de connaissances.

Enjeux

La détention d'un niveau d'éducation secondaire supérieur peut être considérée comme une garantie de disposer d'un bagage scolaire suffisant pour participer à la société de la connaissance, avec les mutations qu'elle comporte potentiellement. C'est pourquoi les gouvernements européens se sont fixés comme objectif qu'à l'horizon 2010, les « sorties précoces » au sein des 18-24 ans c'est à dire les jeunes qui ne sont plus en formation et n'ont pas eu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur représentent moins de 10 % de cette classe d'âge.

Analyse

Avec 11,8 % de sorties précoces en 2008 parmi les 18-24 ans, la France est positionnée dans un groupe des pays européens relativement proches de la cible visée, même si elle reste au-dessus des 10 % visés par l'Union en 2010. Elle se distingue des pays latins (Espagne, Portugal, Italie..) qui pâtissent d'une généralisation tardive de leur enseignement secondaire et présentent encore, dans l'ensemble, de fortes proportions de jeunes sans bagage suffisant (de 35% à 19% en 2008). Celles-ci ont toutefois assez nettement diminué au Portugal et en Italie depuis 2003.

L'effort fait par la France entre 2003 et 2008 pour atteindre la cible représente une amélioration de 1,4 points. Sur cette période, l'effort apparaît un peu plus marqué dans l'ensemble de l'Union européenne où ce taux de sorties précoces se situe à 14,9 % en 2008 (contre 16,6 % en 2003). Les Pays Bas et la Belgique ont connu une amélioration notable (baisse de 2 à 3 points depuis 2003) qui les positionnent désormais au même niveau ou à un niveau plus avantageux que l'Allemagne et la France.

Pour en savoir plus

- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/themes>
- <http://www.oecd.org/education>
- <http://www.education.gouv.fr/pid132/les-publications.html>
- <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20303/evaluation-statistiques.html>
- <http://www.insee.fr/fr/themes> (éducation-formation)